

**ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021**

**I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021**

I.A - CFE		I.B - TAXES FONCIÈRES	
CFE	Taux de référence pour 2021	Taux moyens pondérés des communes si fusion	Taux de référence pour 2021
Bases d'imposition effectives 2020	5 117 797	39 329 628	1,30
Réserve de taux capitalisée	35,06	410 824	7,85
Taux d'imposition plafonné pour 2021	>>>		
Produit de référence (col.4 x col.2 ou 3)	1 799 980		
Produit de CFE unique (col.4 x col.8)			

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée.....

Taxes	Taux de référence pour 2021	Taux votés	Produit correspondant (col.3 x col.5)
Taxe foncière (bâti)	1,30	1,30	516 295
Taxe foncière (non bâti)	7,85	7,85	31 934
<b>Produit de référence des taxes foncières</b>			<b>548 229</b>

**Aide au calcul des taux addit. par variation proportionnelle**

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :  
 - de reconduction des taux de référence  
 - ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence pour 2021	Coefficient de variation proportionnelle	Taux proportionnels (Col.11*col.13)
Taxe foncière (bâti)	1,30		
Taxe foncière (non bâti)	7,85		
<b>Produit de référence des TF total col.4</b>			<b>548 229</b>

**I - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021**

Alloc. compensatrices	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
128 296	96 051	206 651	2 719 925	43 433	4 443 920	8 054 836

**III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021**

Produit attendu des taxes à taux votés	8348 809	+	Produit attendu des taxes (cadre II)	3 610 916	+	Allocations compensatrices + DC RTP	128 296	=	4 822 078
Produit attendu des taxes à taux votés		+	Versement FNGIR		-	Versement FNGIR		=	4 443 920
Produit attendu des taxes à taux votés		+	Contribution FNGIR			Contribution FNGIR			4 822 078

A PERPIGNAN le 31 MARS 2021  
 le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES Sylvie GUILLOUET  
 Le préfet, le



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	1 285
Dont Locaux industriels (MU) :	905
Taxe foncière (non bâti) :	126 475
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	481
a. Réduction des bases des créations d'établissements	
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Locaux industriels	23 127
d. Autres allocations	102 867

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 536

Dotations pour perte de THLV :

Dotations TH (Mayotte) :

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire

Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	69 617
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	359 370
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	70 736

3. CVAE

- a. CVAE : part nette versée par les entreprises 209 961
- b. CVAE : part dégrevée 334 895
- c. CVAE : exonérations non compensées 87

4. TAXE D'HABITATION

- a. Bases hors résidences principales et locaux vacants 24 548 063
- b. Bases des locaux vacants soumis à THLV
- c. Taux figé de taxe d'habitation 11,08

5. PRODUIT DES IFR

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	15 391
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	29 717
Stations radioélectriques	50 943
Gaz – Stockage, transport...	

6. FRACTION DE TVA

4 443 920

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Taxe	Taux maximal de droit commun (15)	Taux maximum dérogatoire (16)	Taux maximum avec rattrapage (17)	Taux moyen 75 % (18)	Taux maximum avec capitalisation (19)	Taux maximum avec majoration spéciale (20)
1 <sup>ère</sup> année de FPU	34,97					
FPU régime de croisière		35,06		18,77	34,97	

EPCI en régime de croisière

Coefficients de variation du TMP de taxe foncière (bâti) (21)	Plafonnement du taux de CFE	
	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre (23)	Taux moyen communal 2021 (niveau national) (24)
0,999157	0,997533	26,45
		52,90

Majoration spéciale du taux de CFE

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 national	//////
de l'EPCI	//////
Tx max de la majo. spéciale	//////